

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARDIN

DU JEUDI 28 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil de la mairie de JARDIN sous la présidence de M. Le Maire Thierry QUINTARD.

Présents : M. AMBROSIONI Patrick, M. AUDOUARD Gilles, Mme BEAUBOUCHEZ Christine, M. BRACCHI André, Mme DIAS Valérie (pouvoir), Mme DURANTON Sylvie (pouvoir), Mme ELSENSOHN Marie-France, M. FLORIT Christophe, M. GIROUD Yves, M. HUGUET Jean-Pierre, M. MANGE Fabrice, M. QUINTARD Thierry, M. ROCHE Jean-Claude, M. ROQUEPLAN Bernard, Mme SATIER Claire, Mme ZIBOURA Evelyne.

Absents : M. BON cédric, Mme BOUCHAREL Violaine, Mme MARTIN Marie-Christine.

M. Le Maire Thierry QUINTARD indique qu'il est 20h, que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte. M. Le Maire propose à l'assemblée M. HUGUET Jean-Pierre comme secrétaire de séance. La proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Procès Verbal du 26 mars 2015 est approuvé par le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Changement d'un membre titulaire dans le Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme GUADAGNA Agnès, membre du C.C.A.S. en date du 10 mars 2015.

M. Le Maire propose M. MANGE Fabrice en remplacement de Mme GUADAGNA Agnès.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à cette proposition.

2. Actualisation de la Commission SAPIN pour la gestion du service de réseau d'eau potable

M. Le Maire rappelle qu'après la décision prise sur le principe de la délégation du service public local concernant la gestion du service de l'eau potable, le Conseil Municipal avait délibéré en 2008 pour nommer les membres de la Commission SAPIN.

Suite à l'élection du nouveau conseil municipal en 2014, il convient d'actualiser les membres de la Commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de nommer :

- Titulaires : M. GIROUD Yves, M. ROQUEPLAN Bernard, M. ROCHE Jean-Claude
- Suppléants : M. AMBROSIONI Patrice, M. BRACCHI André, M. FLORIT Christophe

M. Le Maire sera le président de cette Commission.

3. Délibération pour mise en non-valeur de titres de recettes divers

M. Le Maire et Mme BEAUBOUCHEZ Christine, adjointe chargée des affaires scolaires, soumettent au Conseil Municipal un état établi par la Trésorerie pour des titres de recette à mettre en non-valeur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité d'accepter la mise en non-valeur des titres T-222 de 2011 de 100.10 € (repas cantine) et T-364 de 2014 de 9.60 € (garderie scolaire), soit un montant total de 109.70 €.

4. Délibération pour l'acquisition d'une parcelle BRUYERE pour le projet du local poubelles

M. GIROUD Yves, adjoint à la voirie, rappelle au Conseil Municipal le projet de local de poubelles au Chemin de Langrive.

Un document d'arpentage vient d'être établi pour l'acquisition à M. BRUYERE Gilbert des 40 m² nécessaires au prix de 10.00 € le m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à cette acquisition et autorise M. Le Maire à signer l'acte notarié et tous les documents s'y rapportant.

5. Délibération pour l'attribution d'une prime à Mme LOPEZ pour la mise en route des TAP

Mme BEAUBOUCHEZ Christine, adjointe chargée des affaires scolaires, propose d'attribuer une prime exceptionnelle de 300.00 € à Mme LOPEZ pour le gros travail fourni dans le cadre des TAP (création des tableaux, gestion des intervenants, etc.) et pour la motiver pour l'année prochaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à cette proposition.

6. Tirage au sort du jury d'Assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de six personnes de la commune pouvant être désigné comme juré d'Assises dans un deuxième temps (deux personnes parmi les six).

Les six personnes sont : M. CANALI Fabrice, M. AMAL Abdeslam, Mme CONSTANTINI Danielle, M. BOTTA Lionel, M. DESBOUIS Nicolas et Mme MANNIS Christine

7. Modification du comité de pilotage pour le projet Bâtiment Mairie

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération de création d'un groupe de travail pour le projet du bâtiment Mairie en date du 2 mars 2015.

M. Le Maire propose d'ajouter M. HUGUET Jean-Pierre à ce groupe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à cette proposition.

8. Modification des membres des Commissions thématiques de Vienne Agglo

Commission Economie : M. GIROUD Yves, M. QUINTARD Thierry, M. ROCHE Jean-Claude

Commission Transports et déplacements : Mme BEAUBOUCHEZ Christine

Commission Environnement et gestion des déchets : M. AUDOUARD Gilles, M. BON cédric, M. FLORIT Christophe

Commission Assainissement Rivières : M. GIROUD Yves, M. MANGE Fabrice, M. ROCHE Jean-Claude, M. ROQUEPLAN Bernard

Commission Cohésion sociale : Mme SATIER Claire, Mme ZIBOURA Evelyne

Commission Finances Administration générale : M. HUGUET Jean-Pierre, M. QUINTARD Thierry, M. ROQUEPLAN Bernard

Commission Voirie communautaire-Travaux : M. GIROUD Yves, M. ROQUEPLAN Bernard, M. ROCHE Jean-Claude

Commission Habitat : M. BON Cédric, Mme ZIBOURA Evelyne

Commission Equipements sportifs : M. BON Cédric, M. FLORIT Christophe, M. ROQUEPLAN Bernard

Commission Evènements culturels et sportifs : M. AMBROSIONI Patrice, Mme DIAS Valérie

Commission Petite enfance et les âges de la vie : BEAUBOUCHEZ Christine, Mme ELSENSOHN Marie-France, Mme ZIBOURA Evelyne

9. Création d'une Commission extra-municipale pour l'entretien des sentiers pédestres

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Agglomération de VIENNE compte plus de 270 km de sentiers pédestres souvent supportés par les chemins ruraux communaux.

M. Le Maire propose la création d'une Commission extra-municipale sous l'autorité de M. BRACCHI André, déjà délégué à ces questions.

M. GIROUD Yves et Mme SATIER Claire se proposent de faire partie de cette Commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à ces propositions.

10. Informations sur l'étude « Terrain de foot » et délibération sur l'approbation du projet de réaménagement du terrain de football des Liesses, du plan de financement et de la demande de subvention

M. Le Maire et M. ROQUEPLAN Bernard, adjoint chargé des bâtiments, informent le Conseil Municipal de l'avancée des études de réaménagement pour le terrain de football des Liesses.

Cet aménagement porte sur une base estimative de 35 000 € HT pour la reprise du terrain et l'installation d'un système d'arrosage automatique.

L'éclairage du terrain est repoussé à une date ultérieure en fonction du coût et des besoins.

M. Le Maire veillera à ce qu'une clause soit apportée à la convention d'utilisation, cette clause concernant l'accès hebdomadaire au terrain par les élèves de l'école de JARDIN.

Une convention d'utilisation sera présentée au prochain Conseil Municipal.

M. Le Maire propose :

- d'approuver le projet de réaménagement du terrain de football des Liesses
- d'approuver le plan de financement
- de solliciter auprès du Conseil Départemental de l'Isère une subvention à hauteur de 25% du coût estimé soit 8 750 € au minimum
- d'autoriser M. Le Maire à engager toute procédure pour mener à bien ce projet.

Votes **POUR** : 9 sur 16 Votes **CONTRE** : 1 sur 16 **ABSTENTIONS** : 5 sur 16

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à la majorité de donner un avis favorable à ces propositions et autorise M. Le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

11. Point sur les jumelages

- a) Un déplacement en Allemagne dans la ville de MÖCKMÜHL est prévu du 19 juin au 21 juin 2015. M. Le Maire, Mme ELSENSOHN Marie-France et M. ROQUEPLAN Bernard seront du voyage parmi neuf personnes au maximum.
- b) L'accueil d'une délégation de SAINTE FLAIVE DES LOUPS devra être organisé le 29 juin 2015. Neuf personnes sont prévues dans cette délégation.
- c) Mme ELSENSOHN Marie-France, M. GIROUD Yves, M. HUGUET Jean-Pierre et M. ROQUEPLAN Bernard se sont proposés pour faire partie du Comité de Jumelage. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par vote à l'unanimité de donner un avis favorable à ces propositions.

12. Divers

- ALPES POUR TOUS nous a écrit pour nous faire part d'une pétition sur internet pour soutenir les communes de LA GRAVE, VILLAR D'ARENE et de la vallée voisine dans la réouverture de la RD1091, en grandes difficultés suite à la fermeture d'un tunnel pour travaux. Pour informations : <http://www.ledauphine.com/hautes-alpes/2015/05/17/la-colere-monte-de-part-et-d-autre-du-tunnel-du-chambon> et le site de la pétition : <http://freneydoisans.com/freneytique/>
- Les élections régionales françaises de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans.
- La prochaine Commission Communication aura lieu le 10 juin 2015 à 20h00.
- Le nouveau plan de la commune (l'ancien date de 2004) est en préparation.
- Débat sur le problème de visibilité et sur le trafic poids lourds de la montée de la Vieille Eglise. Il y aurait la possibilité d'acquisition d'une parcelle ou la mise en place d'un feu tricolore pour résoudre le problème de visibilité. Au sujet du trafic poids lourds, il sera fait en premier lieu un courrier aux différents transporteurs qui ne respectent pas les limitations de tonnage. Si récidive, il y aura alors établissement de procès verbal.
- Bilan des TAP : 51 000 € en dépenses et 16 000 € en recettes. Il y a un risque d'augmentation des dépenses l'année prochaine par suite d'arrivées de nouveaux intervenants.
- Point sur l'avancement des travaux sur Le Clos Des Lilas.
- Informations sur la reprise de la voirie sur plusieurs chemins.
- Démarrage du fauchage raisonné sur la commune.
- Travaux prévus sur les bâtiments : remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente, mise à neuf des ouvertures de la bibliothèque, changement de deux portes à l'école.
- La possibilité de faire réaliser des cartes de visite personnelles pour les membres du Conseil Municipal et/ou pour les membres du C.C.A.S. est ouverte. En faire la demande auprès de M. Le Maire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. Le Maire lève la séance à 22h30.

M. Le Maire Thierry QUINTARD